

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2825

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 5

À l'alinéa 20, substituer aux mots :

« La décision prévue aux IV et V est notifiée »,

Les mots :

« Les décisions prévues aux IV et V sont notifiées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.